

ment à ce qu'exige de leur part celle de Londres ; & s'assujettir à seconder tous ses projets. Ennemie de toutes les Cours où elle n'a pas la première & la principale influence, elle met tout en œuvre pour se la procurer. La Constitution actuelle de votre République n'est peut-être pas ce qui se concilie le mieux avec les vûes & les desseins secrets du Roi de la Grande-Bretagne. Vous savez, Hauts & Puissans Seigneurs, combien l'on a fait d'efforts pour tâcher d'inspirer à V. H. P. toute l'animosité du Gouvernement de Londres & d'Hannover contre la France, & que ne pouvant vous y déterminer, on s'est réduit au système de vous engager pas à pas dans des mesures qui pussent vous conduire successivement à adopter, comme malgré vous, des projets qu'on a tâché, avec art, de ne vous point laisser envisager trop tôt, dans la certitude où l'on étoit, que votre sagesse & votre prudence vous les auroient fait rejeter. Peut-être en est-il d'autres plus cachés, dont la haine contre la France est le voile qui sert à en couvrir les motifs, & qui pourront tendre, de plus d'une manière, au bouleversement de la Constitution intérieure de votre Etat : Mais je ne m'ingérerai point d'approfondir cette matière, sur laquelle vous devez connoître & mieux sentir que moi ce que vous avez à appréhender. Les Annales de votre République indiquent suffisamment ce qu'il ne m'appartient pas de vous rappeler.

Dans les partis que le Roi mon Maître prend, & qu'il ne prend qu'à regret, il auroit voulu pouvoir continuer à pousser ses égards pour V. H. P. & pour leur voisinage, jusqu'à se dispenser d'attaquer la Reine de Hongrie dans ses possessions des Pays-Bas ; mais quel moyen a-t-on laissé à Sa Majesté de s'en abstenir ? Comment peut-elle, autrement qu'en prévenant ses ennemis, se garantir de l'usage qu'on ne